

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC BROME-MISSISQUOI  
VILLAGE D'ABERCORN**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du Village d'Abercorn, tenue le 26 août 2024, à 19 h, à la salle du conseil, au 10, rue des Églises Ouest, Abercorn, à laquelle sont présents :

Madame la conseillère Margaret Lefebvre-Macey, messieurs les conseillers François Prévost, Roger Labrecque, Bernard Carey et Éric Bissonnette formant quorum selon les dispositions du Code municipal sous la présidence de M. Guy Favreau, maire.

Monsieur Jean-François Grandmont, directeur général et greffier-trésorier par intérim, est aussi présent.

2 personnes assistent à la séance.

**ORDRE DU JOUR**

- 1. AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. VOIRIE – TRAVAUX PUBLICS**
  - 3.1. Ponceau chemin des Sources – Ingénieur – Mandat
  - 3.2. Ponceau chemin des Sources – Arpenteur - Mandat
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le directeur général par intérim confirme que tous les membres du conseil ont reçu l'avis de convocation de la présence séance conformément à la loi.

Monsieur Guy Favreau, maire, s'adresse aux personnes présentes. Il constate le quorum et ouvre la séance du conseil à 19h00.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**RÉSOLUTION 327-08-2024**

IL EST PROPOSÉ par M. Éric Bissonnette,  
APPUYÉ PAR M. François Prévost,  
ET RÉSOLU :

Que l'ordre du jour soit adopté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**3. VOIRIE – TRAVAUX PUBLICS**

**3.1 Ponceau chemin des Sources – Ingénieur – Mandat**

**RÉSOLUTION 328-08-2024**

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Margaret Lefebvre-Macey,  
APPUYÉ PAR M. Éric Bissonnette,  
ET RÉSOLU :

D'accepter l'offre de services datée du 13 août 2024 de la firme St-Georges Structure et Civil au montant de 9 400 \$ plus taxes pour les travaux d'ingénierie requis pour le remplacement d'un ponceau sur le chemin des Sources;

De financer cette dépense à même le fonds général de la municipalité et/ou toute aide financière admissible;

D'autoriser le maire et directeur général et greffier-trésorier par intérim à signer tout contrat à cet effet conditionnellement à la signature par le fournisseur d'une déclaration d'intégrité conforme à la Loi.

Monsieur le maire appelle le vote :

Ont voté en faveur : Margaret Lefebvre-Macey, Éric Bissonnette et Guy Favreau

ONT voté contre : François Prévost, Roger Labrecque et Bernard Carey

EN FAVEUR : 3                      CONTRE : 3

**REJETÉ**

Suspension de la séance pour quelques minutes à 19h17.

Reprise de la séance à 19h22. Tous les membres du conseil sont présents.

### **3.1 Ponceau chemin des Sources – Ingénieur – Mandat**

#### **RÉSOLUTION 329-08-2024**

Les membres du conseil votent à nouveau sur le point 3.1.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Margaret Lefebvre-Macey,  
APPUYÉ PAR M. Éric Bissonnette,  
ET RÉSOLU :

D'accepter l'offre de services datée du 13 août 2024 de la firme St-Georges Structure et Civil au montant de 9 400 \$ plus taxes pour les travaux d'ingénierie requis pour le remplacement d'un ponceau sur le chemin des Sources;

De financer cette dépense à même le fonds général de la municipalité et/ou toute aide financière admissible;

D'autoriser le maire et directeur général et greffier-trésorier par intérim à signer tout contrat à cet effet conditionnellement à la signature par le fournisseur d'une déclaration d'intégrité conforme à la Loi.

Monsieur le maire appelle le vote :

Ont voté en faveur : François Prévost, Margaret Lefebvre-Macey, Éric Bissonnette et Guy Favreau

ONT voté contre : Roger Labrecque et Bernard Carey

EN FAVEUR : 4                      CONTRE : 2

**ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**

### **3.2 Ponceau chemin des Sources – Arpenteur – Mandat**

#### **RÉSOLUTION 330-07-2024**

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Margaret Lefebvre-Macey,  
APPUYÉ PAR M. Éric Bissonnette,  
ET RÉSOLU :

D'accepter l'offre de services datée du 23 août 2024 de la firme Denicourt Migué, arpenteurs-géomètres au montant de 2 400 \$ plus taxes pour les travaux d'arpentage requis pour le remplacement d'un ponceau sur le chemin des Sources;

De financer cette dépense à même le fonds général de la municipalité et/ou toute aide financière admissible;

D'autoriser le maire et directeur général et greffier-trésorier par intérim à signer tout contrat à cet effet conditionnellement à la signature par le fournisseur d'une déclaration d'intégrité conforme à la Loi.

Monsieur le maire appelle le vote :

Ont voté en faveur : François Prévost, Margaret Lefebvre-Macey, Éric Bissonnette et Guy Favreau

ONT voté contre : Roger Labrecque et Bernard Carey

EN FAVEUR : 4                      CONTRE : 2

**ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**

#### **4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le conseil tient une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions à ses membres.

Des copies de l'ordre du jour ont été mises à la disposition du public avant le début de la séance.

#### **5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

##### **RÉSOLUTION 331-07-2024**

IL EST PROPOSÉ par Mme Margaret Lefebvre-Macey ,  
APPUYÉ PAR M. Roger Labrecque  
ET RÉSOLU :

Que la séance soit levée à 19h50.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

---

Me Jean-François Grandmont, OMA  
Directeur général et greffier-  
trésorier par intérim

---

Guy Favreau, maire

La signature du présent procès-verbal par le maire équivaut à la signature par celui-ci de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.